

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 01.07.2008

Révision: 01.07.2008

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit Aurora Liquid**
- **N° d'article:** 2505, 2534, 2545
- **Emploi de la substance / de la préparation** Matériel de modelage dentaire
- **Fournisseur/Producteur:**
LANG DENTAL MFG. CO., INC.
175 MESSNER DRIVE
WHEELING, IL 60090
U.S.A.
- **Tel.:** +1-847-215-6622
Fax: +1-847-215-6678
- **Adresse e-mail de la personne compétente:** angelika.torges@kft.de
- **Service chargé des renseignements :** Product Information - Tel.: +1-847-215-6622
- **Renseignements en cas d'urgence :**
Centre Antipoisons - Centre de Pharmacovigilance
Hôpital Edouard Herriot
5 Place d'Arsonval
69437 Lyon Cedex 03
- **Tel.:** +33-(4) 72 11 69 11

2 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**



Xi Irritant
F Facilement inflammable

- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**
R 11 Facilement inflammable.
R 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- **Système de classification :**
La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description :** Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux
- **Composants contribuant aux dangers:**
CAS: 80-62-6 méthacrylate de méthyle > 75%
EINECS: 201-297-1 Xi, F; R 11-37/38-43

4 Premiers secours

- **Indications générales :** Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **après inhalation :**
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 01.07.2008

Révision: 01.07.2008

Nom du produit Aurora Liquid

(suite de la page 1)

- **après contact avec la peau :**
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin
- **après contact avec les yeux :**
Rincer les yeux avec les paupières ouvertes pendant environ 10 - 15 minutes avec de l'eau. Ensuite consultation d'un ophtalmologiste.
- **après ingestion :**
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment
Ne pas faire vomir.
Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.
Consulter immédiatement un médecin.
- **Indications destinées au médecin :**
- **Traitement** Traitement symptomatique

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit.
- **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**
Produit de décomposition dangereux: se référer au chapitre 10:
- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
- **Autres indications**
Rafraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:**
Veiller à une aération suffisante



Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire
- **Mesures pour la protection de l'environnement :**
Les indications mentionnées ci-dessous se réfèrent à l'échappement de grandes quantités.
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Ne pas rejeter dans le sous-sol ni dans les terrains
- **Méthodes de nettoyage/récupération :**
Absorber avec de la matière ininflammable (p. ex. sable, sol, caillou).
Assurer une aération suffisante.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination

* 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 01.07.2008

Révision: 01.07.2008

Nom du produit **Aurora Liquid**

(suite de la page 2)

N'employer que dans des secteurs bien aérés
Eviter contact avec les yeux et la peau.
Eviter l'inhalation des vapeurs.

• **Préventions des incendies et des explosions:**



Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.
Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif

• **Stockage :**

• **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Stocker dans un endroit frais.

Veuillez respecter les consignes locales relatives au stockage de liquides inflammables.

• **Indications concernant le stockage commun :**

Ne pas stocker avec les aliments

Ne pas stocker avec les aliments pour les animaux.

Veuillez respecter les consignes locales relatives au stockage de liquides inflammables en cas d'associations.

• **Autres indications sur les conditions de stockage :**

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

Protéger contre les impuretés

Protéger contre le gel.

• **Température de stockage recommandée :** < 25°C

• **Classe de stockage :** 3A Substances liquides inflammables

• **Applications spécifiques** Veuillez lire attentivement le manuel d'instructions!

* 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

• **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :** Sans autre indication, voir point 7.

• **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

80-62-6 méthacrylate de méthyle

VME (France) Valeur momentanée: 820 mg/m³, 200 ppm

Valeur à long terme: 410 mg/m³, 100 ppm

• **Indications complémentaires :** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

• **Equipement de protection individuel :**

• **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Au travail, ne pas manger ni boire

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols

Les mesures de protection au travail habituelles concernant l'utilisation sont à appliquer.

• **Protection respiratoire :**

En cas de dépassement de la valeur limite dans l'air et de dégagement involontaire de la substance :



En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

A titre provisoire, filtre :

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 01.07.2008

Révision: 01.07.2008

Nom du produit Aurora Liquid

(suite de la page 3)

Filtre A

- **Protection des mains :**

Gants résistant aux produits chimiques

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux :** Lunettes de protection hermétiques.

- **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Indications générales.**

Forme :	liquide
Couleur :	incolore
Odeur :	âcre

- **Modification d'état**

Point de fusion : -48°C**Point d'ébullition :** 101°C

- **Point d'éclair :** 11,5°C

- **Température d'inflammation :** 421°C

- **Auto-inflammation :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

- **Limites d'explosion :**

inférieure : 2,1 Vol %**supérieure :** 12,5 Vol %

- **Pression de vapeur à 20°C:** 47 hPa

- **Densité à 20°C:** 0,94 g/cm³

- **Solubilité dans/miscibilité avec**

l'eau à 20°C: 1,6 g/l

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Conditions à éviter : voir point 7

Danger de polymérisation sous l'effet de la chaleur

Veiller à une inhibition suffisante

- **Substances à éviter :**

Oxydants puissants

Substances réductrices

Produits oxydants

Acides forts

Alcalis

- **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue

- **Produits de décomposition dangereux :**

En cas d'incendie, les produits de décomposition suivants peuvent se former:

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 01.07.2008

Révision: 01.07.2008

Nom du produit **Aurora Liquid**

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

(suite de la page 4)

*11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**
 - **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**
- 80-62-6 méthacrylate de méthyle**
- Oral LD50 7990 mg/kg (rat)
- Dermique LD₅₀ > 35500 mg/kg (rabbit)
- Inhalatoire LC₅₀/4h 7094 ppm (rat)
- **Effet primaire d'irritation :**
 - **de la peau :**
Irrite la peau et les muqueuses.
Un contact prolongé ou répété avec la peau provoquer une dermatite.
 - **des yeux :** Effet d'irritation.
 - **Sensibilisation :** Sensibilisation possible par contact avec la peau.
 - **Indications toxicologiques complémentaires :**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :
Irritant
L'inhalation de vapeurs concentrées et l'absorption orale entraînent de états narcotiques ainsi que des maux de têtes, vertiges, etc.
L'inhalation de hautes concentrations de vapeur peut entraîner une irritation des yeux, du nez et des voies respiratoires
En cas d'ingestion: irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et du tube digestif.
 - **Sensibilisation** Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

12 Informations écologiques

- **Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :**
 - **Autres indications :** Difficilement biodégradable selon les critères de l'OECD (not readily biodegradable).
 - **Comportement dans des compartiments de l'environnement :**
 - **Mobilité et potentiel de bio-accumulation :** Potentiel de bio-accumulation est peu important.
 - **Effets écotoxiques :**
 - **Toxicité aquatique :**
- 80-62-6 méthacrylate de méthyle**
- EC50/48h 69 mg/L (daphnia magna)
- EC50/96h 170 mg/L (senastrum capricornutum)
- LC50/96h 130 mg/L (fathead minnow)
- **Indications générales :**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant
Suivant annexe 4 de la réglementation administrative visant les substances polluantes de la nappe phréatique (VwVwS) du 17/05/1999
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger possible de pollution de l'eau potable par infiltration de quantités importantes dans le sol ou la nappe phréatique

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit :**
- **Recommandation :**



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Élimination conforme aux règlements de l'administration régionaux.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 01.07.2008

Révision: 01.07.2008

Nom du produit Aurora Liquid

(suite de la page 5)

- **Catalogue européen des déchets**

07 07 99 déchets non spécifiés ailleurs

- **Emballages non nettoyés :**

- **Recommandation :**

Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

***14 Informations relatives au transport**

- **Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :**



- **Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :**

3 (F1) Liquides inflammables.

- **Indice Kemler :**

339

- **No ONU:**

1247

- **Groupe d'emballage :**

II

- **Label:**

3

- **Désignation du produit :**

Méthacrylate de méthyle monomère stabilisé

- **Remarques :**

Limited Quantity: 3 l emballage intérieur, 30 kg brut pièce d'expédition,

- **Transport maritime IMDG ((ordonnance sur le transport de produits dangereux) :**



- **Classe IMDG :**

3

- **No ONU :**

1247

- **Label**

3

- **Groupe d'emballage :**

II

- **No EMS :**

F-E,S-D

- **Polluant marin :**

Non

- **Désignation technique exacte :**

METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED

- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :**



- **Classe ICAO/IATA :**

3

- **No ID ONU :**

1247

- **Label**

3

- **Groupe d'emballage :**

II

- **Désignation technique exacte :**

METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 01.07.2008

Révision: 01.07.2008

Nom du produit Aurora Liquid

(suite de la page 6)

15 Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives CEE :**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**



Xi Irritant
F Facilement inflammable

- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**

méthacrylate de méthyle

- **Phrases R :**

11 Facilement inflammable.
36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

- **Phrases S :**

9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
24 Éviter le contact avec la peau.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
37 Porter des gants appropriés.
60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

- **Prescriptions nationales :**

- **Indications sur les restrictions de travail :** Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

- **Directives techniques air :**

- **Classe Part en %**

- II 95,0

- **Classe de pollution des eaux :**

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Raisons pour modifications:**

Révision générale
Valeurs limites sur le lieu de travail
Informations relatives au transport
Règlement (CE) n° 1907/2006

- **Phrases R importantes:**

11 Facilement inflammable.
37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

- **Service établissant la fiche de données de sécurité :**

KFT-Chemieservice Marienstr. 3 D-64347 Griesheim
Postfach 1451 D-64345 Griesheim
Tel.: +49-6155-823241 Fax: +49-6155-823246

- **Contact :** Angelika Torges

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Les chapitres marqués d'un * présentent des modifications par rapport à la dernière version.
